

Serris, le 24 mars 2025

Identifiant Réf. Client :
Identifiant Nom et prénom :
Adresse du branchement :

Objet : lettre d'information

Chère Madame, Cher Monsieur,

La Communauté d'Agglomération Pays de Meaux, suite à délibération en date du 22 novembre 2024, a accordé sa confiance à la société SAUR pour la gestion des prestations eau potable et assainissement de votre commune à compter du 1^{er} janvier 2025.

Nous vous informons que la société SAUR procédera à **deux relèves par an** (en avril/mai et en octobre/novembre). Nos agents débiteront la 1^{ère} relève des compteurs d'eau au mois d'avril 2025, vous serez informés de leur passage afin de leur faciliter l'accès au compteur d'eau.

Si vous avez opté pour la mensualisation en nous retournant le formulaire « mieux vous connaître » joint à la correspondance envoyée en fin d'année 2024, vous recevrez d'ici fin avril votre calendrier de mensualisation de 7 à 8 prélèvements au lieu de 10, exceptionnellement.

Votre 1^{ère} facture d'eau sera disponible :

- **En juin 2025 si vous n'avez pas choisi la mensualisation.**

Elle comprendra l'abonnement du 1^{er} semestre 2025 et votre consommation pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 jusqu'à la date de relève de votre compteur d'eau effectuée en avril/mai 2025.

La facture suivante que vous recevrez en décembre 2025 comprendra l'abonnement du 2^{ème} semestre 2025 et votre consommation relevée à votre compteur d'eau en octobre/novembre 2025.

- **En décembre 2025 si vous avez choisi la mensualisation.**

Elle comprendra l'abonnement de l'année 2025 et votre consommation pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 jusqu'à la date de relève de votre compteur d'eau en octobre/novembre 2025. Vous recevrez une unique facture chaque année au mois de décembre. Cette facture présentera un calendrier de 10 prélèvements mensuels.

Nous vous informons que vous avez la possibilité de créer votre espace client en ligne, en saisissant vos identifiants notés sur cette lettre, via notre application mobile Saur&moi ou via notre site www.saurclient.fr, afin de réaliser vos démarches en toute autonomie comme la modification de la date et du montant de vos prélèvements.

De plus, nous vous accueillerons dans nos deux agences d'accueil :

- à partir du 21 avril 2025, 834 rue Charles de Gaulle à **Mareuil-les-Meaux** de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous.
- Dès à présent, 13 boulevard Robert Thiboust à **Serris** de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous

L'ensemble des conseillers clientèle SAUR sont disponibles et à votre écoute au **01.77.78.80.00 de 8h à 18h du lundi au vendredi**. Le numéro des urgences techniques **01.77.78.80.08** est ouvert **24h/24 7j/7**.

Nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'expression de nos meilleurs sentiments.

Marion PARIS
Directrice Relation Client Nord-est